

écho

des entreprises

05 / *Zoom*
PARCLUXITE

17 / *Focus*
BIRTHDAY WISHES

19 / *Interview*
LES PRÉSIDENTS HONORAIRES
DE LA FEDIL

35 / *Carte blanche*
JEAN-CLAUDE JUNCKER

01

18

ANNIVERSARY EDITION

EXCELLENCE

Été 2018



- ✓ un monde de privilèges
- ✓ des hôtels d'exception
- ✓ un service raffiné et attentionné

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE BROCHURE EXCELLENCE
DANS VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU SUR WWW.LUXAIRTOURS.LU

- 04** Éditorial
- 05** Zoom
ParcLuxite : Une Silicon Valley Luxembourgeoise
- 11** La FEDIL hier et aujourd'hui
Quelques dates clés
- 17** Focus
Birthday Wishes
- 19** Interview
Rétrospective avec les Présidents honoraires de la FEDIL
- 29** Actualités de la FEDIL
Visit of the SmartFactory in Kaiserslautern / How to start with Industry 4.0 in SMEs / Partenariat pour l'emploi entre l'ADEM et l'UEL : bilan et perspectives / FEDIL Business Day at LIST / Conférence annuelle REACH&CLP / Conférence « Cloud au Luxembourg : Les nouvelles règles du jeu » / Cercle des chefs du personnel / Conférence annuelle sur la législation environnementale
- 35** Carte blanche
Jean-Claude Juncker
- 37** Chronique juridique
Remise des clés de voiture
- 39** Publications & positions de la FEDIL
- 40** Caricature
- 41** À propos de la FEDIL



TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DE BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS

BAATZ Constructions Exploitation S.à r.l.
1, Breedewues L-1259 SENNINGERBERG
Tél : 42-92-62-1 Fax : 42-92-61
www.batz.lu

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION

Chers membres,

en 2018 votre fédération célèbre son centenaire que nous avons choisi de placer sous le moto « together we are 4.0 ». En effet, pour nous, il ne s'agit pas simplement de fêter un siècle d'existence, d'activités et d'assistance aux membres sur le canevas d'une histoire mouvementée, mais beaucoup plus : nous fêtons 100 ans de cohésion entrepreneuriale, 100 ans de motivation pour une cause commune, 100 ans de coopération avec nos partenaires, et surtout 100 ans de complicité avec et entre nos entreprises membres !

Notre centenaire est pour nous le moment de vous remercier de votre fidélité indélébile et de la confiance que vous portez en notre fédération et son équipe et de vous assurer que la FEDIL ne cesse pas d'évoluer afin d'affronter son deuxième siècle.

Depuis l'année dernière, nous nous sommes appliqués à continuer d'adapter la FEDIL aux exigences d'un paysage économique en mouvement : nous avons notamment modifié notre apparence visuelle ainsi que nos supports de communication vers une plus grande ouverture et nous allons poursuivre les travaux dans ce sens, le tout afin de mieux vous servir.

Si la FEDIL est « The Voice of Luxembourg's Industry », notre magazine constitue sa caisse de résonance et son amplificateur, bref, son écho. Or, l'approche de notre anniversaire a aussi été l'occasion de remanier un outil presque centenaire : l'écho des entreprises.

L'écho en sa nouvelle version print que vous tenez entre les mains aujourd'hui est à la fois celui d'un centenaire révolu que celui d'un nouveau centenaire. Fondé en 1920, l'écho a accompagné, illustré et écrit la vie de notre fédération depuis presque 100 ans. Presque 100 ans de nouvelles économiques,

de chroniques juridiques, de points de vue patronaux et autant d'efforts pour bien représenter les besoins de même que la vie des entreprises à nos membres et au grand public.

Le renouveau de l'écho ne se cantonne guère au papier. Le lancement de l'écho en ligne (www.fedil-echo.lu) illustre la digitalisation de l'industrie et accompagne son progrès. Nous voulons poursuivre cet objectif de représentation grand public en transposant votre écho des entreprises à l'ère digitale. Le digital est synonyme d'une portée plus étendue, d'une réactivité plus soutenue et d'une meilleure offre d'information pour mieux mettre en valeur l'excellence parfois encore trop inconnue de nos entreprises et de tous les secteurs que nous regroupons.

Nous souhaitons contribuer à ce que l'on parle de nos membres ! Dans cette optique nous avons aussi créé le FEDIL Feed disponible sur www.fedil.lu, où nous diffusons vos actualités.

Cette même ouverture – qui, à côté de l'indépendance, constitue la valeur phare de la FEDIL – nous demande de ne pas abandonner nos efforts quand il s'agit d'attirer de nouveaux talents pour l'industrie, tous secteurs confondus, que ce soit pour l'industrie classique, la construction ou les services.

C'est pourquoi nous avons choisi d'intensifier nos efforts d'une communication mettant l'accent sur les perspectives qui naissent des nombreux efforts d'innovation et d'investissement dans nos industries. Nous sommes convaincus que la FEDIL pourra ainsi parfaitement combiner la nécessité de contribuer à une image plus objective des entreprises avec nos missions de représenter efficacement les intérêts de nos membres et de les assister dans leurs projets.

RENÉ WINKIN
Directeur
rene.winkin@fedil.lu



NICOLAS BUCK
Président



zoom

DR. MICHÈLE VALLENTINI

Conseillère & Head of Communication auprès de la FEDIL
michele.vallenthini@fedil.lu

PARCLUXITE

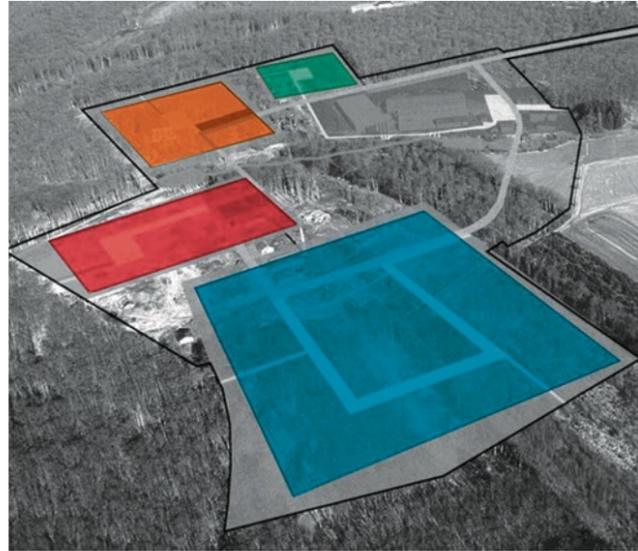
Une Silicon Valley Luxembourgeoise

Il leur a fallu de la patience pour que la chose voie le jour. Dix ans pour préparer le coup et réunir toutes les autorisations nécessaires. « On a tout de même réussi à pouvoir faire dévier un chemin repris, ce qui n'est pas rien, sourit Charles-Louis Ackermann, président du groupe, cela nous montre que nous avons entre autres tout le soutien de la Commune de Roeser qui, dès le premier jour, croit en notre projet. »

Après le déclin de la poudre noire et l'internationalisation des activités sous forme d'Accumulux Group, fabricant de bacs

et couvercles en polypropylène avec plus de 300 employés et fournissant des clients dans quelque 50 pays, Charles-Louis Ackermann et Venant Krier, Directeur Général de Parcluxite, s'apprêtent à lancer la troisième vie du domaine idyllicament caché dans les forêts de Kockelscheuer : cette fois-ci les plans tendent moins vers une internationalisation que vers une diversification des activités, mais surtout s'agit-il d'une sorte de retour à ce que l'on pourrait appeler « l'esprit Poudrerie de Luxembourg ». Ce qui peut sembler comme un simple « back to the roots » est en réalité une nouvelle matérialisation d'un esprit qui était toujours présent...





UN PROJET AUDACIEUX...

Mais d'abord les hard facts : le projet de Charles-Louis Ackermann, projet porté aussi corps et âme par Venant Krier, est audacieux. Sur le terrain de l'ancienne Poudrerie de Luxembourg, loin de l'agitation urbaine et du va-et-vient des zonings industriels classiques, mais malgré tout à proximité des intersections de trafic les plus importantes, l'on projette un parc d'activités d'un tout nouveau genre : plutôt que de dédoubler les activités des zones déjà présentes, ParcLuxite est exclusivement axé sur la recherche, l'innovation, la technologie, la production et les affaires au plus haut niveau. Le site de premier choix est dédié en priorité à des organismes et sociétés se distinguant par une activité à la fois innovante et respectueuse de l'environnement et témoignant d'une expertise dans des secteurs de pointe à haut potentiel. Quand il s'agit du choix des acteurs qui s'implanteront à Kockelscheuer, le Directeur Général préfère prendre son temps pour en arriver au mélange le plus prometteur possible.

... SUR SITE EXTRAORDINAIRE

Le caractère exceptionnel du dessein est à l'image de l'originalité du site. Effectivement, tout l'intérêt du projet se résume en la singularité de ce site hors du commun. Qui quitte le CR en direction de Bettembourg pour s'aventurer sur les terrains de l'ancienne Poudrerie de Luxembourg, se trouve quasi dépaycé. En dépit de la présence de structures industrielles très sérieuses - notamment Accumalux s.a. -, il y règne une atmosphère extraordinaire, puisant son caractère dans le mélange d'architecture ancienne et nouvelle. La référence à la tradition centenaire de l'ancienne usine de poudre y est omniprésente grâce à la rénovation méticuleuse d'un choix d'anciens bâtiments ayant appartenu à l'usine d'explosifs civils. Ces efforts ont donné jour à un lieu de travail insolite, d'une qualité supérieure grâce à de grands espaces verts et à l'emplacement unique dans la forêt. « La société détient environ 60 ha de forêts de chênes, plantés à l'époque pour servir de paratonnerres et antifoudre, et qui viennent maintenant à point pour agrémenter le site », ajoute Venant Krier.



L'îlot au vert, baptisé ParcLuxite, est, de plus, idéalement situé à proximité de Luxembourg-Ville, ce qui en fait un endroit attrayant également caractérisé par un bon accès au trafic urbain, régional et interrégional : on s'y trouve à moins de 5 km des autoroutes A1, A6, A3 et A4, l'accès aux transports publics via la gare de Bettembourg (trains interrégionaux depuis les quartiers des navettes frontalières) est facile, il y a un service de bus direct vers la Ville de Luxembourg via P+R Kockelscheuer qui, dans le souci d'une mobilité douce, va encore être amélioré en collaboration avec les autorités communales et l'aéroport de Luxembourg se situe à seulement 15 minutes.

Et puis, le site est étonnamment vaste, offrant ainsi une infinité de possibilités : le Masterplan ParcLuxite s'étend

sur une surface de terrain d'environ 150.000 m² en phases I à III. La phase I prévoit 68 000 m² de surface de terrain, dont 50.000 m² de surface de construction. Le développement de petites et plus grandes parcelles y est possible tant qu'une taille minimale est respectée et que la hauteur du bâtiment n'excède pas les 14 mètres. Venant Krier propose deux cas de figure aux sociétés intéressées et ciblées : la location d'espaces dans des constructions hyper modernes ou alors des baux emphytéotiques. Pour la phase II le PAP et le commo seront disponibles en 2018 et ceux de la phase III seront entamés au moment requis. Des infrastructures - gaz, eau, fibre de verre, moyenne et basse tension - déjà disponibles, qui ont même su convaincre le géant des TIC Apple, arrondissent le package, se réjouit le Directeur Général de ParcLuxite.

L'ESPRIT POUDRERIE DE LUXEMBOURG

Bref, une vraie mini Silicon Valley luxembourgeoise, mais à l'esprit Poudrerie de Luxembourg, un esprit qui a ses origines dans une tradition désormais centenaire : la fondation de la Poudrerie de Luxembourg s.a. remonte à l'année 1906. L'activité portait alors sur la production d'explosifs pour les mines et les carrières. Les explosifs « Luxite » ont rapidement su acquérir une réputation mondiale et furent le moteur de succès de l'entreprise pendant bien longtemps. La désignation « ParcLuxite » sous-tend cet esprit d'innovation de la Poudrerie de Luxembourg. Mais ce que Charles-Louis Ackermann et Venant Krier souhaitent véhiculer par la création de ParcLuxite dépasse de loin l'idée d'innovation. Dès sa fondation en 1906, le site de la Poudrerie fut complètement autosuffisant : on y avait par exemple prévu des habitations et une école, le tout alimenté par de puissants agrégats Diesel, un bassin

d'eau privé à Leudelange et une canalisation tout comme des routes internes propres. Bref, beaucoup plus qu'un lieu de travail, ce fut un vrai espace de vie. Voilà l'idée directrice de la Silicon Valley mouture luxembourgeoise. C'est pourquoi, au-delà des bâtiments et terrains à bâtir et dans un monde du travail en pleine mutation, il importe aux héritiers de la Poudrerie de Luxembourg de créer un site où l'on puisse non seulement travailler, mais réellement passer son temps dans une work-life balance optimale : des espaces de restauration, des zones vertes savamment agencées, des promenades se prêtant au jogging et aussi des structures d'encadrement pour les enfants viendront compléter l'offre de ParcLuxite. « Aussi, s'agit-il de chercher les connexions interdisciplinaires, travailler ensemble et se rehausser mutuellement en créant des convergences », souligne Venant Krier.

1906

Création
Poudrerie
de Luxembourg

1976

Création
Accumulux

2001

Début projet
ParcLuxite

2014

Début chantier
infrastructures

2016

Premières
constructions
de bâtiments



Contact : **VENANT KRIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL**
En ligne : **WWW.PARCLUXITE.LU**



Interconnexion intelligente
+ Suivi client en temps réel
+ Toutes les recommandations sous les yeux

Mercedes-Benz Uptime

Pour des visites à l'atelier nettement mieux planifiées et un véhicule plus disponible que jamais.

Disponible en option avec chaque contrat de service de Mercedes-Benz ou comme produit distinct. Compatible avec tous les services Fleetboard.

Mercedes-Benz

Trucks you can trust



Mercedes-Benz Luxembourg S.A.
Mercedes-Benz Leudelange – 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tel.: 26 37 26-1 (Vente et Service)
Mercedes-Benz Roost – 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tel.: 26 80 85-1 (Service)

LA FEDIL

HIER ET AUJOURD'HUI

1918

fondation de la FEDIL par Paul Wurth ensemble avec 54 industriels

1944

la FEDIL se reconstitue dans l'Après-guerre

1920

publication de l'Écho de l'Industrie

1958

la FEDIL co-fonde l'Union des industries de la communauté européenne, aujourd'hui BusinessEurope

1949

avec 5 membres de la Communauté du Charbon et de l'Acier la FEDIL co-fonde le Conseil Européen des Fédérations industrielles
À partir de 1950 : Goodyear, Monsanto, DuPont de Nemours arrivent au Luxembourg et rejoignent la FEDIL

1975

220 membres et 350 membres en 1993

1982

création du Prix de l'Innovation... puis du Prix de l'Environnement en 1988

1996

signature d'un premier accord volontaire pour l'efficacité énergétique

1994

création du Service de Santé au Travail de l'Industrie

2003

ouverture du bureau à Bruxelles : la FEDIL est ainsi la première représentation patronale luxembourgeoise à collaborer avec les institutions européennes

2018

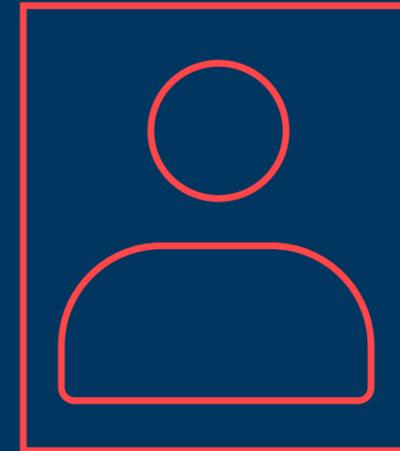
585 membres et service aux start-ups

Aujourd'hui nous représentons plus de

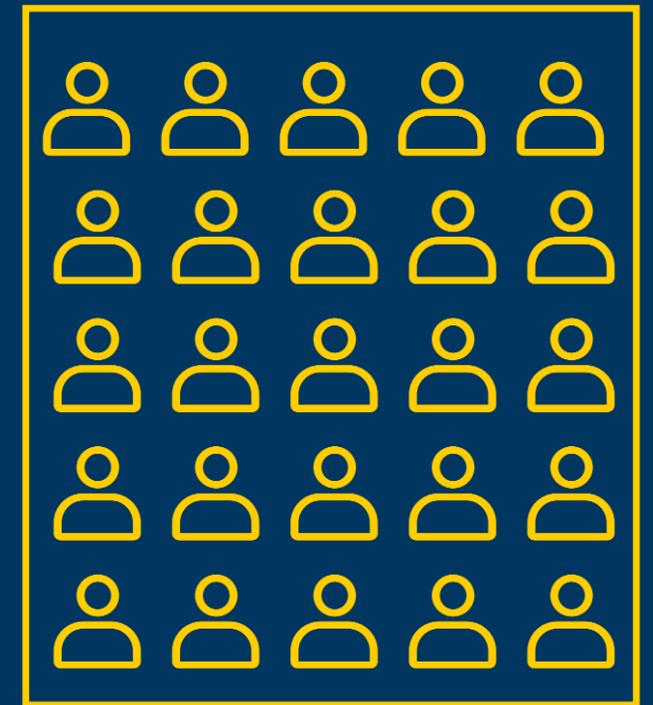
585
MEMBRES

DANS 35 SECTEURS D'ACTIVITÉS

*Quelle que soit la taille de leur entreprise,
tous nos membres jouent un rôle important
dans l'économie luxembourgeoise.*



**DE LA
START-UP**



**JUSQU'AUX GRANDS
FLEURONS DE NOTRE
ÉCONOMIE**

Nos membres représentent :



DE L'INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE



DE L'EMPLOI



DE L'ACTIVITÉ DE
RECHERCHE PRIVÉE



DU PIB

+8 MILLIARDS €/AN EN EXPORTS

Nos sujets :



ENVIRONNEMENT &
ÉNERGIE



RELATIONS DE TRAVAIL



JEUNESSE & TALENTS



INDUSTRIE 4.0



RECHERCHE & INNOVATION



TIC

AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN

focus

Pour moi, la FEDIL est...

...le sismographe et la caisse sonore de l'industrie luxembourgeoise. Le plus petit remous au niveau de l'économie est enregistré et immédiatement transmis à la politique. Mais elle est également un partenaire de discussion et une force de proposition qui se caractérise depuis des années par un franc parler rare...et apprécié.

CLAUDE WISELER

Avec une pensée pour ceux qui ont, au fil du temps, contribué à faire de la FEDIL un porte-parole crédible et efficace de l'industrie luxembourgeoise, au sens large du terme, et en souhaitant à tout l'équipe en place une bonne continuation, félicitations pour le centenaire.

GASTON REINISCH

...un acteur principal pour l'avenir du secteur industriel luxembourgeois. L'économie circulaire, l'initiative du « space mining », les nouvelles technologies de communication, bref, l'industrie dans toute sa diversité constitue un secteur d'avenir offrant des opportunités à nos jeunes. Je souhaite à la FEDIL que les prochains cents ans connaîtront le même succès que le siècle passé.

CLAUDE MEISCH

...le partenaire par excellence pour soutenir le développement du tissu industriel du pays et le garant d'une industrie innovante et durable apte à relever les défis du futur.

ETIENNE SCHNEIDER

...un partenaire primordial dans le développement du modèle social luxembourgeois. L'industrie fut au cœur des discussions et négociations pas toujours faciles, mais qui ont permis la mise en place d'une politique contractuelle et le développement des conditions de travail décentes pour les salariés du secteur privé de ce pays.

PATRICK DURY

...essentielle, incontournable et indispensable. La FEDIL est fiable et fidèle aux valeurs qui ont marqué le succès de l'industrie et de l'économie luxembourgeoise. La FEDIL s'est toujours montré convaincue du potentiel du pays et convaincante envers les acteurs politiques, elle a toujours fait preuve d'un esprit critique par rapport à l'actualité et a été capable à l'autocritique en même temps, elle est au service de ses membres et à l'écoute de tous les autres.

XAVIER BETTEL

...le passé, le présent et l'avenir de l'industrie luxembourgeoise”.

HENRI GRETHEN

...un laboratoire d'idées, un lieu de rencontre et de débat, un réseau aux multiples activités, une institution qui a su se réinventer sans jamais.

PIERRE LEYERS

...le miroir du Luxembourg. Pays pauvre au 19e siècle, forçant plus de 70.000 habitants à l'émigration, le pays s'est forgé un avenir avec la sidérurgie. L'économie, c'est le changement perpétuel. La grande majorité des industries qui ont fondé la FEDIL n'existent plus. D'autres se sont créées. Avec la révolution électronique, la robotique et l'intelligence artificielle, le pays doit se réinventer. La FEDIL l'accompagnera.

ROBERT GOEBBELS

...indispensable. Elle a démontré au fil du siècle l'importance d'un avis « en connaissance de cause » lors que les décideurs politiques sont amenés à légiférer et matière économique. Elle a su être l'interlocuteur de choix pour expliquer la complexité industrielle. Merci pour la contribution à une société équilibrée où le dialogue social n'est pas une coquille vide.

VIVIANE REDING

...e wichtege Motor vun eiser Ekonomie. De Verband huet et verstanen, duerch säin innovatiivt Wierken d'Interesse vun eisen Entreprisë souwuel op nationalem ewéi och op internationalem Plang mat Kompetenz ze vertrieiden. Och am Kader vum Sozialdialog huet d'FEDIL hei zu Lëtzebuerg ëmmer eng wichteg a responsabel Roll gespillt.

GAST GIBÉRYEN

...un partenaire fiable. En tant qu'ancien secrétaire syndical et aujourd'hui en tant que Député et Président du CSV, j'ai beaucoup d'estime pour la FEDIL. Nos points de vue divergent parfois, mais il est toujours possible de trouver un terrain d'entente dans l'intérêt des salariés et des entreprises luxembourgeoises. À l'occasion de son centenaire, mes meilleurs vœux d'avenir à la FEDIL !

MARC SPAUTZ

...des poids lourds de l'économie luxembourgeoise, contribuant au rayonnement international du pays.

JEAN-PAUL HOFFMANN

... un acteur qui joue un rôle légitime et indispensable dans la promotion des sources vitales du développement économique de notre pays. Le succès de cette centenaire est aussi dû à sa capacité d'avoir pu appeler, au fil des années, des talents à ses fonctions clés qui ont toujours su articuler les positions du monde des entreprises avec un savoir-faire impressionnant et un doigté sûr.

PAUL LENERT

Je me rappelle fort bien le rôle important que la FEDIL a joué dans des moments cruciaux de la première grande crise sidérurgique en 1974. Il s'agissait non seulement de mettre œuvre les instruments de la solidarité nationale telles que les travaux d'intérêt général pour occuper les travailleurs surabondants des usines, l'introduction d'un impôt supplémentaire de crise, etc. mais aussi de faire comprendre à la population nationale le caractère inévitable de ces mesures. Dans les éditions de notre télé nationale, j'ai reçu le concours précieux de MM. Lucien Jung et Lucien Thiel pour faire passer le message dans un langage compréhensible.

MARCEL MART

... une organisation qui représente les intérêts des gérants ou détenteurs du capital industriel, ce qui est légitime. Mais elle ne saurait représenter, à elle seule, LES entreprises – qui, sans le travail, ne sont que des coquilles vides. Les intérêts des travailleurs et ceux du capital n'étant pas identiques, je n'échappe guère au choix.

ANDRÉ HOFFMANN

...le passé, le présent mais surtout le futur du business au Luxembourg.

MIKE KOEDINGER

...un modèle de la représentation professionnelle et un pilier parmi les organisations professionnelles qui forment l'UEL. Voilà 100 ans qu'elle préfère la vérité à la facilité, qu'elle construit pour mieux pouvoir distribuer, qu'elle préconise la responsabilité économique comme préalable à la responsabilité sociale. Le Luxembourg doit plus à cette ancre de sa prospérité qu'il ne le réalise.

JEAN-JACQUES ROMMES

Avec une pensée pour ceux qui ont, au fil du temps, contribué à faire de la FEDIL un porte-parole crédible et efficace de l'industrie luxembourgeoise, au sens large du terme, et en souhaitant à tout l'équipe en place une bonne continuation, félicitations pour le centenaire.

GASTON REINISCH

...un partenaire important dans le domaine du développement durable. Ensemble nous pouvons relever les défis comme le changement climatique.

CAROLE DIESCHBOURG

Pour moi, la FEDIL, consciente des risques que nous fait courir une tertiarisation excessive de notre économie, contribue de façon essentielle à façonner l'avenir de notre pays. L'ouverture sur le monde et l'ancrage local de ses adhérents nous permettent de tirer profit d'une mondialisation qui ignore les pays et ne connaît que des intérêts.

CHARLES GOERENS

Pour moi, la FEDIL était toujours un partenaire fiable et agréable de la Chambre de Commerce. Aussi vais-je saisir l'occasion de son centenaire pour souhaiter à la FEDIL également à l'avenir beaucoup de succès dans ses actions au profit de ses membres et de l'économie luxembourgeoise.

HENRI AHLBORN

... bien ancrée dans la vie économique et politique du Luxembourg. Elle défend ses positions en se basant sur des argumentaires généralement solides. Puis-je toutefois l'encourager à s'engager davantage pour une éthique du partage plus équitable de la valeur ajoutée ?

ALVIN SOLD

INTERVIEW

RÉTROSPECTIVE AVEC LES
*Présidents
honoraires*

DE LA FEDIL



MARC ASSA

Président de la FEDIL de 1987 à 2000

Qu'est-ce qui vous a motivé à postuler pour le poste de Président et comment avez-vous vécu le rôle de la FEDIL dans le monde socio-économique ?

À ma connaissance, aucun des six derniers Présidents n'a postulé pour le poste de Président de la FEDIL. C'est à chaque fois le Président sortant qui cherche parmi les administrateurs en discussions « one to one » à trouver ceux qui sont intéressés par la fonction pour finalement porter son choix sur celui qu'il croit le plus à même de remplir la fonction. Le choix du Président a été à chaque fois adopté à l'unanimité du Conseil. Si cette manière de procéder a fait ses preuves, je crois également utile de la compléter par un plus strict respect des statuts pour ce qui concerne la durée du mandat de Président.

Quelle était votre plus grande satisfaction en tant que Président de la FEDIL ?

Homme d'entreprise je n'ai pas mis trop de temps à m'adapter aux rouages d'un monde différent, aux interlocuteurs devenus plus nombreux : gouvernement, syndicats et patrons. Mon début de mandat correspondait à l'avènement du Marché Unique avec son credo de l'amélioration de la productivité : obligation de croissance sur les marchés, nécessité de spécialisation, amélioration de la qualité dans les produits et les services, obligation de l'internationalisation voire pour d'aucuns de la globalisation La FEDIL y a joué son rôle à fond en contribuant à classer le Luxembourg avantageusement au niveau de la concurrence internationale. C'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui.

Votre plus grand regret ?

Un regret au niveau de la productivité du travail qui n'a pas progressé depuis une quinzaine d'années. Je pense que si la tripartite a été un formidable outil pour surmonter une crise, elle est moins adaptée dans les temps actuels où la concurrence nous oblige à réagir au plus vite. Je suis persuadé que le législateur se doit de fixer un cadre pour les sujets souvent complexes qui régissent le domaine du travail (sa durée, sa flexibilité, sa rémunération, le contrat de travail ...) et de laisser à l'entreprise et aux représentants du personnel le soin de l'appliquer aux besoins de l'entreprise. C'est responsabilisant pour tout le monde et adaptable selon les circonstances, mais nous sommes loin d'atteindre cet objectif.

Et votre souhait pour l'avenir de la FEDIL ?

Ces dernières années, la FEDIL s'est développée au niveau du nombre de ses adhérents comme du nombre et de la qualité de ses activités et elle est devenue une force de proposition importante. La prochaine décennie sera marquée par une évolution extraordinaire de R&D et une exploitation insoupçonnée, tous azimuts de ses applications : Le numérique ne fait que commencer. Sa croissance exponentielle le restera et attirera de nouveaux investissements. L'initiative prise par le gouvernement au niveau d'une possible exploitation de l'espace doit être saluée et soutenue. Il faut accompagner ces mouvements, tout comme j'encourage Nicolas Buck et son équipe à poursuivre leur objectif sur le chemin de l'innovation.



CHARLES KROMBACH

Président de la FEDIL de 2000 à 2006

Qu'est-ce qui vous a motivé à postuler pour le poste de Président et comment avez-vous vécu le rôle de la FEDIL dans le monde socio-économique ?

Heintz van Landewyck était parmi les membres fondateurs de la FEDIL. Une deuxième société, Fixmer, appartenant à Heintz van Landewyck, en faisait également partie. Sur les membres fondateurs de la FEDIL il reste toujours Heintz van Landewyck aussi bien que Fixmer. Cela a éveillé mon attention pour cette fédération. Et de plus, nous sommes une entreprise familiale très orientée sur l'export, ce qui a contribué à augmenter mon intérêt pour les travaux de la FEDIL. Je suis donc successivement devenu administrateur, puis Président du groupe social et deuxième vice-Président de la FEDIL. Ces activités m'ont fait découvrir un monde éminemment intéressant. Quand Marc Assa m'a proposé la présidence, je savais que c'était une tâche, certes chronophage et lourde de responsabilité, mais surtout stimulante et à ne pas refuser.

Quelle était votre plus grande satisfaction en tant que Président de la FEDIL ?

Je suis arrivé dans le contexte de la bulle internet dont il fallait gérer les conséquences au sein de notre fédération, ce que l'équipe a fait avec succès. De plus, les entreprises industrielles dans ce pays, et donc par le même effet, le membership de la FEDIL, n'ont pas augmenté. Voilà pourquoi on a choisi d'intégrer les services aux entreprises. Cela a contribué à notre cohésion et a permis aux membres de s'entre-aider encore davantage. À côté du travail habituel sur les lois et réglementations, l'orientation européenne a toujours été prioritaire pour moi : voilà pourquoi la FEDIL n'a donc pas tardé de fonder et d'entretenir avec beaucoup d'énergie un bureau à Bruxelles.

Votre plus grand regret ?

Ma présidence était marquée par la montée bi - annuelle de l'index. C'était énorme. L'inflation était très haute. Pour les entreprises qui exportent, c'était une évolution dramatique qui entravait leur compétitivité. J'ai toujours voulu d'abord supprimer puis moduler l'index. Mais je n'y suis jamais arrivé. J'en ressentais une certaine frustration.

Et votre souhait pour l'avenir de la FEDIL ?

Face à la Chambre de Commerce et l'UEL qui assure des sujets transversaux, la FEDIL doit rester la fédération hands-on, proche de ses membres, connaissant leurs soucis et les aidant à progresser, cela notamment aussi en ce qui concerne les Technologies de l'Information et de la Communication. À la FEDIL, on est réellement dans l'action et je souhaite que tel reste le cas. Il est important d'avoir des représentants forts de l'industrie et de la positionner sur l'échiquier économique du pays.

Aussi, la FEDIL doit-elle continuer à s'assurer du fait que les entreprises aient les talents nécessaires et encourager la verve entrepreneuriale des jeunes : car être chef d'entreprise n'est certes ni aisé ni toujours agréable, mais c'est sans aucun doute le métier le plus passionnant au monde.

ROBERT DENNEWALD

Président de la FEDIL de 2006 à 2016

Qu'est-ce qui vous a motivé à postuler pour le poste de Président et comment avez-vous vécu le rôle de la FEDIL dans le monde socio-économique ?

Pendant ma présidence de dix ans, mon désir était de servir mes pairs et la cause patronale en m'impliquant corps et âme pour défendre les intérêts des entreprises qui sont à la base de la richesse de notre pays et du bien-être de ses habitants.

Quelle était votre plus grande satisfaction en tant que Président de la FEDIL ?

Nous avons décidé de changer la dénomination de la FEDIL qui est devenue Fedil - Business Federation Luxembourg. L'idée était de nous ouvrir à tout type d'entreprises et de ne plus nous limiter à l'industrie traditionnelle. Ceci nous a permis un élargissement substantiel de la base de nos membres.

La promotion de l'entrepreneuriat est devenu un thème prioritaire pour l'avenir et la diversification de notre économie et nous avons lancé des initiatives comme le parcours « 1,2,3 Go », qui constitue aujourd'hui la pierre angulaire du House of Start-ups.

Une forte présence internationale lors des missions économiques à l'étranger m'a toujours paru essentielle, à la fois pour contribuer aux efforts de promotion du Luxembourg à l'étranger et pour assister nos membres dans leurs efforts pour développer le commerce extérieur.

Les besoins de nos membres en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'excellence opérationnelle nous ont incité à créer des structures comme la Learning Factory à Foetz.

La création du Haut Comité pour la promotion et le développement de l'industrie sur notre initiative était une plateforme de dialogue unique qui a permis de sensibiliser le gouvernement à de nombreux problèmes propres aux membres de la FEDIL. La fameuse Loi Omnibus en est un résultat concret.

Une fédération n'est crédible que quand elle financièrement indépendante. J'ai pu passer le flambeau de la présidence de la FEDIL à mon successeur avec une situation financière très saine.

Votre plus grand regret ?

Je regrette beaucoup que nos relations avec le Gouvernement Bettel/Schneider se soient fortement détériorées par rapport à celles avec les gouvernements de Jean-Claude Juncker. J'aurais peut-être dû limiter la durée de ma présidence à huit ans.

Et votre souhait pour l'avenir de la FEDIL ?

La FEDIL doit rester la principale organisation patronale au Luxembourg et élargir progressivement la base de ses membres pour devenir la fédérations des entreprises luxembourgeoises tout court. L'excellence de ses structures, la qualité de ses prestations, son positionnement international au sein de BusinessEurope l'y prédestinent.



INTERVIEW

Entretiens :
DR. MICHÈLE VALLENTINI
Conseillère & Head of Communication auprès de la FEDIL
michele.vallethini@fedil.lu

Photos :
ANN SOPHIE LINDSTRÖM

VISIT OF THE SMARTFACTORY IN KAISERSLAUTERN

15 November 2017

On November 15 2017, a delegation of FEDIL members (Amova, CEBI, Ceratizit, Goodyear, Guardian Glass, Luxinnovation, Luxspace, Victor Buck Services) visited the SmartFactoryKL in Kaiserslautern.

The delegation was welcomed by Prof Dr Detlef Zühlke, Chairman of the Executive Board at Technologie-Initiative SmartFactory KL, who gave an introduction into Industry 4.0 and the digital transformation towards smart factories.

After the presentation, the participants had the opportunity to visit the 'SmartFactory' demonstrator and got an inside view of the research activities.

SmartFactoryKL exhibits the world's first manufacturer-independent Industry 4.0 production plant and shows how high quality, flexible manufacturing can be efficiently implemented even for a batch size of one – regardless of whether in an existing production operation or a green field. Uniform interface standards enable a manufacturer-independent link to the production units, logistic systems, supply infrastructure, and IT systems. Challenging requirements already affecting production such as custom products, shorter innovation cycles, and more efficient on-site production can now be met.

A sample product is actually manufactured in the facility: A customised business card holder of which the color, laser engravings, and optional inlays can be chosen online by the customer. The product itself stores all information in a RFID tag and gives guidance to the production modules.

The production process proceeds in different ways, depending on the design and availability of the production plant's modules. The flexible transport system dynamically connects with the various production cells and manual assembly stations.

WWW.SMARTFACTORY.DE



HOW TO START WITH INDUSTRY 4.0 IN SMES

24 November 2017

On November 24 2017, Digital4Industry, in collaboration with FEDIL, Luxinnovation, the Ministry of Economy, the University of Luxembourg and the Institute for Production and Logistics Systems Saarbrücken, organised a conference entitled 'How to start with Industry 4.0 in SMEs'.

The FEDIL event was divided into several high-profile presentations on «How to start with Industry 4.0 in SMEs», where research, concepts and concrete projects of Industry 4.0 were presented. Current implementation examples of the digital transformation of Husky Injection Moldings and Goodyear gave an impression of possible measures and the benefits of integration. Finally, suitable funding opportunities for small and medium-sized companies in Luxembourg were presented.

Digitisation, connectivity as well as new and mature technologies lead to major changes across the entire industrial value chain. Industry 4.0 is achieved by an innovative combination of new and old technologies. More efficiency and new business models are considered to be revolutionary. An advantage over the competition is time-sensitive. But surveys show that many SMEs are hesitant with the introduction of Industry 4.0 because cost-benefit ratios are unclear.

An individual implementation strategy for the company with a long-term roadmap provides clarity. Such a roadmap gradually increases the company's digital potential, minimises entrepreneurial risk and allows organisational learning.

Thomas Korne from the Institute for Production and Logistics Systems Saarbrücken presented a model, with which companies can recognise the potentials of Industry 4.0 and raise them with a company-driven roadmap. In addition to the potentials, prerequisites are also assessed in the fields of human training, technology and organisation and are taken into account in the design of a roadmap.

The integration of Industry 4.0 is not a simple process. It is about changes that create resistance. These must be dealt with by coherent concepts.

PARTENARIAT POUR L'EMPLOI ENTRE L'ADEM ET L'UEL : BILAN ET PERSPECTIVES

4 décembre 2017

Lundi le 4 décembre 2017, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, Isabelle Schlessler, directrice de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et Jean-Jacques Rommes, administrateur-délégué de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), ont présenté le bilan de la première édition du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » lancé en 2015 ainsi que les actions prévues pour la période 2018 à 2020.

Bilan de la première édition du partenariat « Entreprises, partenaires pour l'emploi » (2015-2017)

En 2015, l'ADEM et l'UEL ont conclu un partenariat visant à instaurer des relations de confiance entre les entreprises et l'ADEM. Cette collaboration s'inscrivait dans le cadre de la réforme de l'ADEM et avait comme principal objectif d'augmenter le nombre d'embauches de demandeurs d'emploi.

Les résultats de cette première édition du partenariat sont très encourageants.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi a ainsi connu une croissance continue depuis 2014. Par rapport aux chiffres de 2014, plus de 5.900 demandeurs d'emploi supplémentaires ont ainsi pu réintégrer le marché de l'emploi entre 2015 et 2017. L'objectif des 5000 est donc atteint. Afin de pouvoir placer les demandeurs d'emploi, l'ADEM doit connaître les offres d'emploi ; l'augmentation du nombre de postes vacants déclarés à l'ADEM est ainsi un indicateur important. Ces déclarations ont augmenté de 30% sur les trois dernières années.

Le partenariat mis en place a également permis à 30 entreprises et une fédération professionnelle d'être labellisées par l'ADEM en échange des engagements pris pour le développement de l'emploi.

La formation est un élément essentiel dans le retour à l'emploi des candidats de l'ADEM. Des formations répondant à un besoin concret des entreprises ont ainsi pu être mises en place par l'ADEM et connaissent un taux de placement élevé. L'ADEM a également mis en place des formations ciblées en matière de compétences digitales afin de répondre à la demande des entreprises. Les deux chambres patronales (Chambre de Commerce et Chambre des Métiers) se sont engagées dans ces efforts, que ce soit par la gratuité des cours pour les demandeurs d'emploi ou le développement de nouvelles formations.

Un autre objectif du partenariat était le développement de nouveaux outils permettant de rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi. Le JobBoard de l'ADEM a ainsi pu être lancé en 2016 sur le Portail de l'emploi www.adem.lu. Plus de 1.500 entreprises utilisent déjà actuellement cette plateforme électronique sur laquelle on trouve les profils de 20.000 candidats.

Une enquête satisfaction menée fin 2016 par le LISER a montré que les services de l'ADEM étaient très appréciés par les entreprises. Ainsi seul 7% des répondants ont indiqué qu'ils ne feraient plus appel à l'ADEM. Le taux de satisfaction est particulièrement élevé en ce qui concerne le site Internet (88%) et le Contact Center (77%) de l'ADEM.



Isabelle Schlessler (directrice ADEM), Nicolas Schmit (ministre du Travail), et Jean-Jacques Rommes (administrateur-délégué de l'UEL)

Actions prévues sur les prochaines trois années

L'UEL et l'ADEM ont reconduit leur partenariat pour une nouvelle durée de trois ans (2018-2020). Le nouveau programme s'inscrit dans un contexte conjoncturel qui s'améliore avec la baisse du taux de chômage et une poursuite des créations d'emplois à un rythme élevé. Mais le niveau de chômage reste élevé notamment dans les catégories les plus fragiles.

Le marché d'emploi actuel très dynamique a pour conséquence une pénurie de candidats pour un nombre grandissant de métiers voire de secteurs dits « sous tension » dans lesquels les entreprises rencontrent d'importantes difficultés de recrutement.

Le nouveau programme s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Augmenter le nombre d'embauches de demandeurs d'emploi et faciliter les recrutements dans les entreprises
- Atténuer le déséquilibre entre les offres d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi disponibles
- Soutenir les métiers en pénurie de main-d'œuvre

Diverses actions seront envisagées comme l'organisation de groupes de travail afin de concevoir des programmes de formation adaptés aux besoins concrets d'entreprises travaillant dans un secteur spécifique, le développement de nouveaux outils digitaux, en particulier pour identifier les recrutements à venir et l'organisation de rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs au niveau régional et sectoriel. Afin d'améliorer la transparence sur le marché de l'emploi, l'ADEM étudiera aussi la possibilité d'établir des collaborations avec les plateformes commerciales de publication d'offres d'emploi.

Jean-Jacques Rommes a souligné l'importance du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » et la volonté de l'UEL de reconduire le partenariat avec l'ADEM : « Ce partenariat qui témoigne de l'engagement des entreprises et de l'ADEM a été un succès. Nous invitons toutes les entreprises à s'engager dans cette initiative et notamment à faire appel à l'ADEM pour les recrutements qu'elles envisagent de faire. »

Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi de l'Économie sociale et solidaire, s'est réjoui des actions mises en œuvre par l'UEL et l'ADEM en faveur des demandeurs d'emploi grâce à ce partenariat : « Je suis confiant quant au succès que connaîtra le nouveau programme établi pour les trois prochaines années. »

FEDIL BUSINESS DAY AT LIST

6 December 2017

On December 6 2017, the Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) hosted the event "FEDIL meets LIST", organised by FEDIL.

The aim of the visit was to introduce companies to the various services, activities, and skills developed at LIST. About 20 participants from companies such as Telindus, Ceratizit, IEE, CircuitFoil, Buderus, Delphi, Dupont and Moutarderie de Luxembourg attended the event that started in LIST's showroom at the Maison de l'Innovation. Participants were given a global overview of the institute's research and innovation activities in the environmental, IT, and materials domains. Presentations were followed by a networking lunch opening up to interesting discussions among companies and LIST's representatives. The agenda then moved from theory to practice with a visit to LIST's laboratories and research infrastructures in Belvaux.

LIST relies strongly on industrial partnerships and considers FEDIL as a key partner in fulfilling its mission to co-develop and transfer new and competitive technologies to the market via local partners.



CONFÉRENCE ANNUELLE REACH&CLP

14 décembre 2017

Le 14 décembre 2017 s'est tenue la 11ème édition de la « Conférence & Networking Lunch : Mise en œuvre des règlements REACH&CLP et challenges à venir » organisée par le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg avec le soutien de la FEDIL, la Chambre de Commerce, l'Entreprise Europe Network, le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et le Ministère de l'Économie, ceci dans le cadre de la semaine européenne des PME.

Cette nouvelle édition a accueilli 50 participants qui, lors d'un networking lunch, ont pu échanger sur REACH&CLP avec l'équipe du Helpdesk REACH&CLP et les intervenants ainsi qu'avec d'autres industriels.

La première partie de la conférence a été ouverte par Monsieur René Winkin, Directeur de la FEDIL, qui est revenu sur les enjeux relatifs aux produits chimiques et l'importance de pouvoir maîtriser les risques qui y sont liés. Lucien Hoffmann, Directeur du département ERIN du LIST, a quant à lui souligné dans son discours de bienvenue le rôle de la législation européenne sur les produits chimiques en tant que moteur de l'innovation. La conférence a ensuite débuté par un état de l'art des développements des procédures de REACH et CLP au cours de l'année 2017 et un exposé des

perspectives pour l'année 2018. S'en est suivi d'une présentation de la part de la Commission Européenne sur les liens existants entre le règlement REACH et la législation relative à la sécurité et santé au travail. Enfin, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a prodigué à l'ensemble des participants les derniers conseils afin d'enregistrer correctement leurs substances avant la dernière échéance prévue le 31 mai 2018 pour les petits tonnages. En clôture de cette première partie, Madame Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, est revenue sur l'assemblée des Nations Unies pour l'environnement de l'UNEP (UNEA).

La seconde partie de la conférence a quant à elle débuté par un état de l'art concernant le sujet des nanomatériaux dans le cadre du règlement REACH. La suite de la seconde partie a été dédiée à la thématique de la substitution qui se développe de plus en plus. C'est en ce sens qu'une présentation a été faite sur la nouvelle stratégie de substitution de l'ECHA qui propose des actions clés afin de promouvoir et de faciliter le remplacement des produits dangereux dans le futur. Pour compléter cette présentation, Luxinnovation est intervenu afin de présenter les possibilités de financement existant au Luxembourg afin de soutenir les entreprises faisant la démarche de remplacer les produits dangereux.



CONFÉRENCE « CLOUD AU LUXEMBOURG : LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU »

12 décembre 2017

La conférence « Cloud au Luxembourg : Les nouvelles règles du jeu » organisée conjointement par Cloud Community Europe - Luxembourg (CCEL) et Finance & Technology Luxembourg (FTL) s'est tenue le 12 décembre 2017 dans les locaux de la Chambre de Commerce. L'objectif de cette conférence était d'identifier les opportunités offertes par la circulaire 17/654 de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) portant sur le 'Cloud Computing' ainsi que les règles auxquelles doivent se conformer les établissements supervisés par la CSSF dans le cadre de la sous-traitance informatique reposant sur une infrastructure 'Cloud'.

La conférence était l'occasion pour David Hagen, Responsable de la surveillance des systèmes d'information et des PSF de support auprès de la CSSF, de rappeler les principes fondamentaux de la circulaire 17/654 et de donner un premier retour d'expérience quant aux dossiers qui ont été soumis à la CSSF.

Par la suite, Stéphane Hurtaud, Partner Advisory & Consulting auprès de Deloitte, a donné sa vision sur les opportunités du 'Cloud' pour le monde financier et ICT au Luxembourg, tout en insistant que l'adoption du 'Cloud Computing' ne se limite guère à l'adoption d'une simple infrastructure cloud, mais que les entreprises doivent s'approprier d'avantages de capacités techniques et organisationnelles afin de mieux appréhender la gestion des risques et les bénéfices liés à cette transformation digitale.

De transformation digitale, il était également question lors de l'intervention de Philippe Pasquali, Chief Digital Officer auprès de la Société Générale Bank & Trust, pour qui l'adoption du 'Cloud Computing' par les acteurs du secteur financier est indispensable pour répondre aux besoins des clients qui cherchent de plus en plus la mobilité et l'instantanéité.

L'événement s'est clôturé avec une table ronde dont l'objectif était d'avoir un large échange entre les participants, utilisateurs, conseillers, sociétés de services ainsi qu'avec le régulateur, la CSSF.



CERCLE DES CHEFS DU PERSONNEL

14 décembre 2017

Vers la fin de l'année, nous avons eu le plaisir d'inviter nos chefs du personnel à un cercle thématique avec des présentations des conseillers de la FEDIL et de l'ADEM sur les sujets suivants :

- Panorama des nouveautés législatives et jurisprudentielles
- Formation professionnelle continue
- Préretraite
- Stages de professionnalisation et aide à l'embauche des chômeurs âgés
- Surveillance des salariés

Panorama des projets en relation avec vos besoins en ressources humaines

- Enquête qualifications de demain dans le domaine des TIC
- Bourse de stages dans le cadre du projet « HelloFuture »
- Évaluation des compétences des « réfugiés reconnus »

A l'issue de la manifestation un verre d'amitié était offert aux participants.



CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA LÉGISLATION ENVIRONNEMENTALE

14 décembre 2017

Le 7 décembre 2017, la Chambre de Commerce a accueilli la « Conférence annuelle sur la législation environnementale & Networking lunch », organisée par le Luxembourg Institute of Science and Technologie (LIST) en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI) et la FEDIL. Cette conférence s'est inscrite dans le cycle « Betriber & Umwelt » où l'Administration de l'Environnement (AEV) et le LIST proposent régulièrement aux entreprises et aux structures publiques, une série de sessions d'information sur des thématiques liées à l'environnement.

La conférence, qui a accueilli près de 100 participants, s'est adressée principalement aux entreprises luxembourgeoises souhaitant s'informer sur la législation environnementale en vigueur ainsi que sur les évolutions à venir.

Madame la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, nous a fait l'honneur d'ouvrir cette seconde édition en nous rappelant que la protection de l'environnement est un enjeu pour l'ensemble de la population ainsi qu'un travail de concertation est nécessaire afin d'aller vers un avenir respectueux de l'environnement.

Le directeur de la FEDIL, M. René Winkin, a appuyé le discours de Madame la ministre en soulignant l'importance des relations et des échanges entre les entreprises et les

administrations qui font route commune dans la protection de l'environnement. Monsieur Lucien Hoffmann, Directeur du département « Environmental Research and Innovation » (ERIN), au LIST a précisé que l'industrie et les instituts de recherche doivent continuer d'être un moteur de l'innovation et s'inscrire dans une démarche commune de développement durable.

Au cours de la première partie, les entreprises ont pu s'informer sur différents sujets tels que le projet de loi de l'évaluation des incidences environnementales (EIE), les modifications législatives relatives à la loi et la nomenclature « commo » ainsi que sur le nouveau E-formulaire « commo ». D'autres thématiques ont également été abordées telles que la qualité de l'air, l'économie circulaire et la protection des sols.

La seconde partie a quant à elle débuté par un rappel sur les obligations légales et les évolutions en matière de demande d'autorisation pour les établissements classés et de « permis eau ». Un point a ensuite été fait sur la transposition en droit national de la directive « Seveso III ». Enfin, pour clôturer cette nouvelle édition, deux nouveaux guides pratiques développés par le LIST concernant d'une part l'inventaire des matériaux lors de la déconstruction et d'autre part les produits chimiques et la réglementation « commo » ont été présentés.

Liebe Freunde der Fédération des Industriels Luxembourgeois,

Ich gratuliere Ihnen herzlich zum hundertsten Geburtstag des Verbandes Luxemburgischer Industrieller. Das ist ein stolzes Jubiläum, welches beweist, dass Sie sich nie auf dem Erreichten ausgeruht haben, sondern stets klug in die Zukunft gedacht und investiert haben – auch was die europäische Idee angeht.

So hat Ihr Verband gleich nach dem Zweiten Weltkrieg dazu beigetragen, Europa aufzubauen – und bis heute arbeiten wir Hand in Hand daran, dass Europa sein Versprechen von Frieden und Wohlstand einlösen kann. Eine erfolgreiche Industrie ist eine wichtige Voraussetzung für Europas Wohlstand; sie bietet mehr als 32 Millionen Menschen einen Arbeitsplatz und trägt mehr als zwei Drittel zu den EU-Exporten bei.

In vielen Branchen ist Europa weltweit führend. Doch wenn wir unseren Spitzenplatz künftig behaupten wollen, müssen wir jetzt in Zukunftsfragen vorausdenken. Die Europäische Kommission hat deshalb im September eine neue Strategie für die Industriepolitik vorgelegt. Gemeinsam können wir Forschungsinvestitionen besser in innovative Geschäftsideen umwandeln, Vorreiter bei der CO₂-armen Wirtschaft und der Kreislaufwirtschaft bleiben und die Digitalisierung vollumfänglich zu unserem Vorteil nutzen. Das Paket der Europäischen Kommission enthält konkrete Vorschläge, mit denen wir unter anderem eine nachhaltige Finanzierung im Rahmen der Kapitalmarktunion erleichtern, eine saubere, vernetzte Mobilität fördern und die Industrie besser gegen Cyberangriffe schützen.

Während wir alle Chancen wahrnehmen wollen und ausländische Investitionen grundsätzlich auch als solche verstehen, müssen wir uns in Einzelfällen schützen können. Wir haben deshalb ein so genanntes „Investment Screening“ vorgeschlagen. Denn wenn ein ausländisches Staatsunternehmen die Absicht hat, einen europäischen Hafen, einen Teil unserer Energie-Infrastruktur oder ein Unternehmen im Bereich der Verteidigungstechnologie zu übernehmen, dann sollte dies in aller Transparenz sowie nach eingehender Prüfung und Debatte geschehen. Das ist eine Frage der politischen Verantwortung.

Gemeinsam können wir unseren Einfluss multiplizieren und so echte Souveränität gewinnen. Das belegen unsere Erfolge in der Handelspolitik, ganz konkret das Abkommen mit Kanada, welches bereits in Kraft getreten ist, sowie die Partnerschaft mit Japan, die auf dem besten Weg ist. Eine gemeinsame Handelspolitik eröffnet Industrie und Unternehmen neue Möglichkeiten, sie schafft Arbeitsplätze und eine größere Auswahl für die Verbraucher. Außerdem können wir so europäische Vorstellungen und Standards über unseren Kontinent hinaus etablieren.

Diese Standards sind etwas, worauf wir als Luxemburger wie als Europäer stolz sein können. Viele Menschen in der Welt beneiden uns um unseren Verbraucher- und Umweltschutz, aber vor allem auch um unsere soziale Marktwirtschaft. Wenn wir die Menschen stärken, stärkt das Europa. So wie sich der Verband Luxemburgischer Industrieller auf die Herausforderungen der Digitalisierung vorbereitet, arbeiten wir auch auf europäischer Ebene daran, den technischen Fortschritt in eine Chance für die Menschen zu verwandeln. Das heißt vor allem, dass wir auf Ausbildung und Bildung setzen – genauso wie Sie es tun, wenn Sie sich beispielsweise über Regionen und Grenzen hinweg austauschen, um Jugendliche für die Arbeitswelt von Morgen vorzubereiten.

Als Vertreter der luxemburgischen Industriellen tragen Sie entscheidend zum Gelingen der sozialen Marktwirtschaft und Europas bei. Ich lade Sie deshalb herzlich ein: Beteiligen Sie sich an der Zukunftsdebatte für Europa. Wir haben es in der Hand, dass Europa auch künftig das Versprechen von Frieden und Freiheit, Wohlstand und Werten, Sicherheit und Solidarität einlösen kann. Lassen Sie uns gemeinsam daran arbeiten – in diesem Sinne wünsche ich Ihrem Verband Luxemburgischer Industrieller alles Gute für die nächsten mindestens hundert Jahre.

JEAN-CLAUDE JUNCKER

Président de la
Commission européenne

Remise des clés de voiture

La mise à disposition d'un véhicule de leasing n'est pas sans incidences en cas de résiliation de la relation de travail. Le salarié licencié est en droit de disposer de la voiture jusqu'à la fin du préavis. Le montant de l'avantage en nature indiqué sur les fiches de salaire est en outre à prendre en compte pour le calcul de son indemnité de départ, s'il y a droit.

Par ailleurs, à l'égard de la société de leasing également, des coûts peuvent survenir en cas de restitution du véhicule avant le terme du contrat de location. La question de savoir qui, l'employeur ou le salarié, est responsable de supporter ces frais de pénalités de rupture était récemment au cœur d'un litige devant les juridictions du travail.¹

En effet, suite à la remise anticipée du véhicule d'une salariée lors de son départ de l'entreprise, l'employeur s'est vu facturer la différence entre la valeur comptable et le prix de revente. Pour se faire rembourser par la salariée, qui avait en outre endommagé le véhicule aux jantes et au pare choc pendant qu'elle en avait la possession, l'employeur opéra une retenue sur sa rémunération. Or, selon la Cour d'appel, les retenues que l'employeur est autorisé à effectuer sur base de l'article L.224-3. du Code du travail à raison d'un dommage causé par la faute du salarié ne peuvent, d'une part, excéder le dixième du salaire et, d'autre part, visent exclusivement la réparation dont la responsabilité incombe au salarié. De ce fait, seuls les dégâts causés par ses actes volontaires ou par sa négligence grave peuvent être pris en considération pour opérer une retenue. En l'espèce cependant, la Cour n'est pas convaincue que c'est volontairement que la salariée ait endommagé le véhicule.

L'employeur soutient encore que la salariée s'était engagée, à travers la clause du contrat de travail relative à la mise à disposition d'un véhicule, à l'indemniser des dommages éventuels en cas de départ de l'entreprise. La Cour confirme qu'une telle clause peut être valable en principe, alors que « la mise à disposition d'une voiture de leasing est un avantage accordé à la salariée qui a accepté par la signature de l'avenant au contrat de travail le paiement d'une éventuelle indemnité de rupture réclamée par la société de leasing. Même si ce paiement est de nature à diminuer le cas échéant la valeur de l'avantage en nature lui accordé, il n'en découle pas ipso facto que la clause librement convenue entre parties serait à son désavantage. » De même, la Cour ne s'oppose pas à la généralité des termes de la clause, susceptible de s'appliquer non seulement en cas de démission, mais dans tous les cas où le salarié viendrait à quitter l'entreprise, « indépendamment de la question de savoir qui a pris l'initiative de la rupture ».

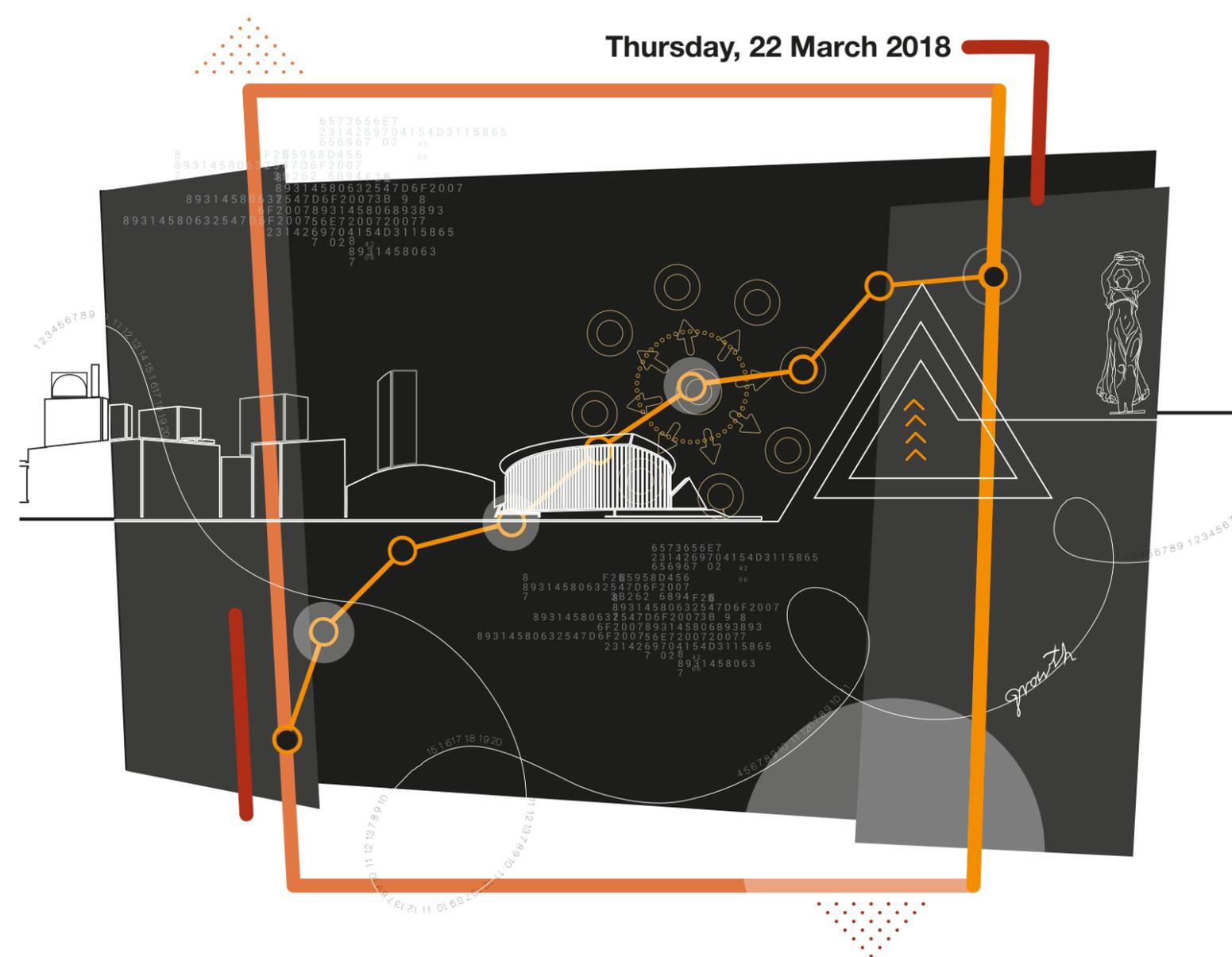
Or, la clause prévoit encore expressément que les frais de rupture sont seulement à charge de la salariée dans l'hypothèse où « son véhicule ne pourrait être affecté à un autre cadre avant le terme du contrat de location. » Hormis de simples allégations cependant, l'employeur n'arrive pas à fournir des preuves satisfaisantes qu'il n'était effectivement pas possible d'affecter le véhicule à un autre cadre de l'entreprise, du fait qu'ils disposaient tous d'un contrat de leasing en cours. Partant, s'il est en principe licite de lier l'attribution d'une voiture de société à un engagement de la part du salarié de rembourser d'éventuels frais, il est prudent de ne pas soumettre cette obligation à d'autres conditions d'application que la seule rupture des relations de travail.

¹ Cour d'appel, 26 octobre 2017, numéros 43524 et 43699 du rôle.

PATRICIA HEMMEN
Conseillère auprès de la FEDIL
patricia.hemmen@fedil.lu



Thursday, 22 March 2018



Innovation, growth and prosperity

What will drive economic growth in Luxembourg and worldwide?

JE journée de
l'économie
L u x e m b o u r g

Registrations will open mid-February

www.jecolux.lu

@Jecolux | #Jelux

Under the patronage of:



Conference organised by:

In collaboration with:



Media Partner:

PAPERJAM
Business zu Lëtzebuerg

Publications de la FEDIL



Chèque-Repas



*Brèves de jurisprudence
2017 - Surveillance*



Organisation du temps de travail



Carte-Bleue



Les avantages en nature octroyés



*Paramètres sociaux applicables
à partir du 1^{er} janvier 2018*



*Les qualifications de demain
dans l'industrie 2017*



*Nouvelle loi relative aux congés pour
raisons personnelles et familiales*



*Brèves de jurisprudence 2017 -
L'absence injustifiée du salarié*



Vacances scolaires 2017-2020



*La réforme fiscale
changements 2018*



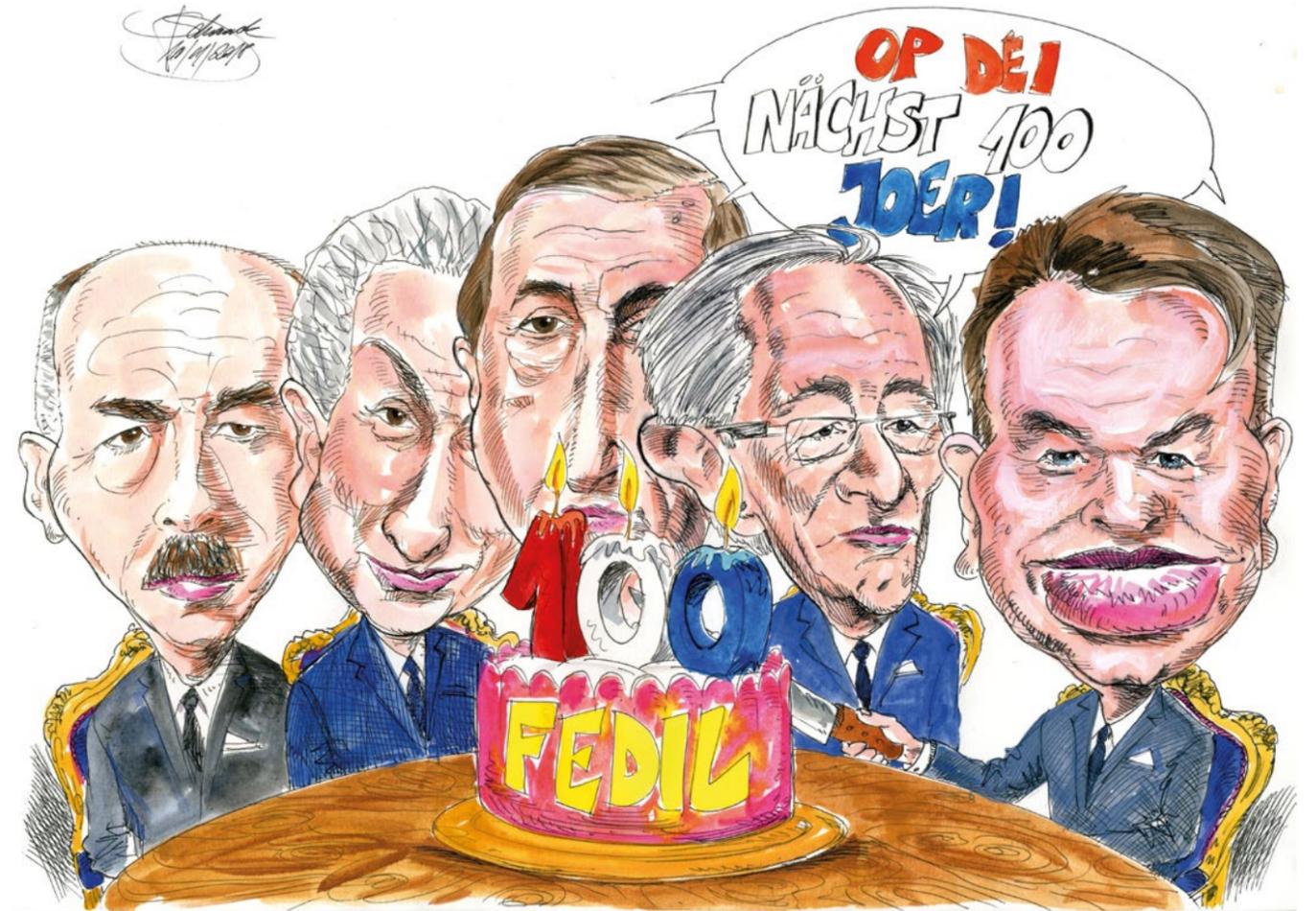
Positions de la FEDIL



*Les qualifications de demain
dans les TIC 2017/2018*



Position sur le travail de demain





**TOUTES LES ACTUALITÉS
DE LA FEDIL ET DE L'INDUSTRIE
SUR www.fedil.lu/newsfeed**

À PROPOS DE LA FEDIL

Depuis sa création en 1918 la FEDIL agit comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays.

La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique.

La FEDIL représente aujourd'hui plus de 585 membres dans quelque 35 secteurs d'activité, de la start-up jusqu'aux grands fleurons de l'économie. Les membres de la FEDIL représentent 95 % de l'industrie manufacturière, 75% de l'activité de recherche privée, 25 % de l'emploi et 35% du PIB. Elle chapeaute par ailleurs 20 associations sectorielles.

www.fedil.lu | [@fedil_lux](https://twitter.com/fedil_lux) | [echo.luxembourg](https://www.facebook.com/echo.luxembourg)

Nos avantages



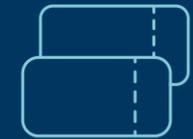
**ACCÈS À NOTRE RÉSEAU D'EXPERTS
NATIONAL ET INTERNATIONAL**



**ACCÈS GRATUIT À DES
INFORMATIONS UTILES**



**CONSEIL PERSONNALISÉ SUR DES
PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES
ET LÉGALES**



**INVITATIONS À NOS
ÉVÉNEMENTS ET CONFÉRENCES**



**PARTICIPATION À DES GROUPES
DE PROJET THÉMATIQUES**



**ACCÈS À NOTRE
RÉSEAU DIGITAL**



**ACCÈS PRIVILÉGIÉ AU SERVICE DE
SANTÉ AU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE
(STI)**



**ABONNEMENT GRATUIT
À NOTRE MAGAZINE**

Nos services

01

CONSEIL

Nous vous accompagnons

- Conseil juridique
- Accès à notre pool d'expertise
- Conseil personnalisé aux membres

02

CONTENU

Nous créons de la valeur

- Analyse des initiatives législatives
- Groupes de projet thématiques
- Identification d'enjeux clés pour demain
- Communication et sensibilisation externe
- Veille législative

03

REPRÉSENTATION

Nous parlons pour vous

- Promotion des secteurs des filières et métiers d'excellence dans l'industrie et les services
- Dialogue avec les parties prenantes et dialogue social
- Protection des intérêts des membres et de leurs salariés
- Valorisation du rôle des entreprises et secteurs pour le pays et son économie

04

NETWORKING

Nous créons des synergies

- Networking et facilitation de rencontres
- Activation de notre écosystème d'experts
- Activation de notre réseau international

**PAS ENCORE MEMBRE ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :
WWW.FEDIL.LU**

écho des entreprises

FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
echo@fedil.lu

Service publicité :
bob.rume@ic.lu
(+352) 48 00 22 - 506

Éditeur :
FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Directeur : René Winkin

Conception : Cl.ff

Impression : Imprimerie Centrale

Paraît 6 fois par an
Tirage : 3.000 exemplaires

© Copyright 2018 FEDIL

Tous droits réservés.
Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par www.lord.lu.



À LA RECHERCHE DE FUTURS TALENTS ?!

ALORS RENDEZ-VOUS SUR WWW.HELLOFUTURE.LU



HELLOFUTURE.LU

your job in industry

Vous travaillez dans l'industrie ?
Vous êtes à la recherche
d'un stagiaire hors du commun ?
Publiez vos offres de stages sur
HelloFuture.lu pour dénicher les
meilleurs jeunes talents du pays !

LES PARTENAIRES DU PROJET



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

LUXINNOVATION
TRUSTED PARTNER FOR BUSINESS

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG



SOLUTIONS SUR MESURE DE GESTION DU TEMPS

PLANNING DES
HORAIRES IRRÉGULIERS

TEMPS DE PRÉSENCE



GESTION DES ABSENCES